



RECENSEMENT • CENSUS

Feuillets d'information du Recensement de 2021

**Contenu mis à jour du Recensement de la population de 2021 :
scolarité, travail, navettage, et anciens combattants**

Recensement de la population de 2021

Date de diffusion : le 17 juillet 2020



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2020

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Date de diffusion : le 17 juillet 2020

N° 98-20-0001 au catalogue, numéro 2020004

ISBN 978-0-660-35365-4



Contenu mis à jour du Recensement de la population de 2021 : scolarité, travail, navettage, et anciens combattants

Le recensement est le narrateur du pays. Quelle que soit la période traversée par le pays, bonne ou moins bonne, le recensement brosse un tableau détaillé de la mosaïque changeante du Canada — en fournissant aux Canadiens des faits sur nos origines, sur notre situation actuelle et sur les décisions pour guider notre avenir. Afin de répondre aux besoins du pays et rédiger le prochain chapitre de la principale source de données des Canadiens, Statistique Canada a mené des consultations et des discussions à l'échelle du pays. Nous avons également effectué un test du recensement auprès de plus de 135 000 ménages afin de déterminer si les répondants pouvaient facilement comprendre les questions nouvelles ou révisées et y répondre correctement. Nous avons écouté les Canadiens, car nous savons qu'il s'agit de votre recensement, de votre collectivité, de votre avenir.

Cette série de feuillets d'information offre un aperçu des changements apportés au contenu du Recensement de la population de 2021, étant donné que le processus du recensement évolue constamment pour refléter les changements de la population canadienne et ses caractéristiques démographiques.

Le présent feuillet d'information porte sur le thème de la scolarité, du travail, du navettage et des anciens combattants. Ce thème englobe le contenu du recensement relatif aux sujets suivants : scolarité, renseignements sur le marché du travail, navettage, et anciens combattants et service militaire.

Pour obtenir des informations sur les grandes tendances sociales liées aux sujets particuliers compris dans ce thème, veuillez consulter les sections respectives ci-dessous.



Scolarité

Pourquoi sont posées ces questions?

Les questions portant sur la scolarité fournissent des renseignements sur la scolarité, la formation et la fréquentation scolaire récente des résidents du Canada. Les administrations publiques utilisent ces renseignements pour élaborer des programmes de formation ainsi que d'autres programmes afin de répondre aux besoins changeants de la main-d'œuvre et de groupes particuliers comme les immigrants, les Premières Nations, les Métis, les Inuits et les jeunes.

Tendances actuelles et lacunes statistiques relatives à ce thème

En plus de fournir des renseignements précieux qui guident la politique gouvernementale et la prestation de services, les données sur la scolarité sont largement utilisées par des chercheurs et d'autres organisations non gouvernementales puisque le niveau de scolarité est étroitement lié aux perspectives d'emploi et à la mobilité sociale.

Les données sur le niveau de scolarité qui sont cohérentes dans le temps sont utiles pour bien comprendre comment la société canadienne a changé au fil des ans, et comment le niveau de scolarité de différents groupes (y compris les immigrants, les groupes de population désignés comme minorités visibles, les minorités de langues officielle, les Premières Nations, les Métis et les Inuits) a évolué.

Les données du recensement sur la scolarité sont complétées par des données administratives qui fournissent des renseignements supplémentaires sur l'effectif annuel et les titres scolaires obtenus, ainsi que sur les parcours suivis tout au long des études postsecondaires et de la formation d'apprenti.

Approche pour le Recensement de 2021

À la suite des consultations et des mises à l'essai, Statistique Canada a modifié la question portant sur la fréquentation scolaire.

Modifications examinées et mises à l'essai avec succès

Statistique Canada a mis à l'essai des améliorations à la question portant sur la fréquentation scolaire. La question de 2016 a été divisée en deux parties, des modifications mineures ayant été apportées à l'ordre des mots et au temps de verbe pour améliorer la clarté.

Approche résultante pour 2021

Cette modification a été recommandée pour le Recensement de 2021 en raison de l'amélioration de la qualité des données observée lors du Test du recensement de 2019.

À quoi s'attendre en 2021

Le contenu du Recensement de 2021 portant sur la scolarité sera semblable à celui du Recensement de 2016, avec quelques modifications à la question sur la fréquentation scolaire afin de l'harmoniser avec la terminologie actuelle, de réduire le fardeau de réponse et de veiller à ce que la scolarité soit mesurée avec rigueur au Canada.

Pour obtenir plus de renseignements sur le contenu de la scolarité, ainsi qu'une description du contenu qui a été mis à l'essai, mais qui n'a pas été intégré au questionnaire du Recensement de 2021, veuillez consulter [Brosser un portrait du Canada : le Recensement de la population de 2021](#).



Renseignements sur le marché du travail

Pourquoi sont posées ces questions?

Le marché du travail au Canada évolue. La mesure dans laquelle cette évolution a une incidence sur les Canadiens, de même que sur la société et l'économie au sens large, n'est pas très bien comprise. Afin de mieux comprendre les enjeux liés au marché du travail tels que le sous-emploi (c.-à-d. lorsqu'une personne travaille à temps partiel ou occupe un poste à court terme alors qu'elle souhaiterait occuper un emploi à temps plein ou pendant toute l'année), la qualité de l'emploi et la participation au marché du travail, deux questions ont été ajoutées au questionnaire détaillé du Recensement de 2021, à savoir :

- la raison principale pour laquelle une personne a travaillé moins de 49 semaines au cours de l'année ayant précédé le recensement;
- la raison principale pour laquelle une personne a travaillé surtout à temps partiel durant cette même année.

En outre, les répondants qui déclarent être salariés (par opposition à travailleurs autonomes) devront répondre si leur emploi est permanent, à durée déterminée (un an ou plus), occasionnel, saisonnier ou à court terme (moins d'un an).

Tendances actuelles et lacunes statistiques relatives à ce thème

Afin de s'assurer que le recensement mesure les grandes tendances dans la société et continue de produire des données pertinentes et de qualité, des changements de contenu ont été proposés pour le Recensement de 2021. Les nouvelles questions, notamment celle sur la principale raison du travail à temps partiel et celle sur la raison pour laquelle certaines personnes n'ont pas travaillé pendant toute l'année, fourniront des renseignements pertinents, à un niveau géographique détaillé, sur la situation de travail précaire de groupes comme les familles à faible revenu, les Autochtones, les groupes de population désignés comme minorités visibles, les immigrants et les Premières Nations vivant dans les réserves.

Tout changement apporté au contenu du recensement est analysé et examiné soigneusement avec les intervenants, et est guidé par l'avis d'experts, dans le but de maintenir la pertinence, la qualité et la couverture globales des données, d'assurer leur comparabilité au fil du temps, et de veiller au respect continu des exigences législatives et politiques.

Approche pour le Recensement de 2021

À la suite de ses consultations et de ses tests, Statistique Canada a ajouté deux questions et modifié la question existante concernant la catégorie de travailleurs afin de mieux comprendre la situation de sous-emploi et d'autres enjeux liés à la main-d'œuvre. Ces questions permettent d'obtenir de plus amples renseignements sur des enjeux tels que le travail à temps partiel involontaire et les postes à court terme, particulièrement chez les groupes de population comprenant les peuples autochtones, les minorités visibles et les immigrants.



Modifications examinées et mises à l'essai avec succès

Nouveau contenu :

Le nombre de demandes visant à obtenir de plus amples renseignements sur la qualité des emplois occupés par des travailleurs au Canada a augmenté au cours de la dernière décennie.

Statistique Canada a mis à l'essai des questions portant sur la raison principale pour laquelle une personne travaillait une partie de l'année seulement ou surtout à temps partiel.

Contenu modifié :

Statistique Canada a mis à l'essai une question améliorée portant sur la catégorie de travailleurs afin de fournir de plus amples renseignements sur la permanence d'emploi.

Approche résultante pour 2021

En 2021, deux questions sont ajoutées afin de recueillir des renseignements sur la raison principale pour laquelle certaines personnes n'ont pas travaillé pendant toute l'année en 2020 et la raison principale pour laquelle certaines personnes n'ont pas travaillé à temps plein en 2020.

La question portant sur la catégorie de travailleurs a été modifiée de façon à inclure une sous-catégorie liée à la permanence d'emploi (emploi permanent, contrat fixe, contrat à court terme, travail saisonnier, emploi occasionnel, etc.) à l'intention des répondants qui déclarent être salariés.

À quoi s'attendre en 2021

Les résultats du Test du recensement de 2019 indiquent que les deux nouvelles questions ainsi que la question modifiée portant sur la catégorie de travailleurs ont produit des données de bonne qualité. Par conséquent, ces questions seront comprises dans le Recensement de 2021.



Navettage

Pourquoi sont posées ces questions?

Les questions relatives au navettage (les déplacements pour se rendre au travail) recueillent des renseignements soutenant de nombreux programmes fédéraux, provinciaux et municipaux liés à l'infrastructure et au transport en commun. Ces données servent également à mesurer les objectifs environnementaux et de développement durable du Canada en matière de navettage. Le recensement est la seule source nationale de données sur le navettage, notamment les données sur les modes de transport, la distance jusqu'au travail, l'heure de départ pour le travail et la durée des déplacements.

Tendances actuelles et lacunes statistiques relatives à ce thème

Afin de s'assurer que le recensement mesure les grandes tendances dans la société et continue de produire des données pertinentes et de qualité, des changements de contenu ont été proposés pour le Recensement de 2021. Les utilisateurs de données des domaines de l'urbanisme, du transport en commun et de l'infrastructure ont demandé plus de renseignements sur la façon dont les gens se rendent au travail. En 2021, les questions du recensement sur le navettage seront élargies afin de recueillir des données sur le nombre de répondants qui ont recours à de multiples modes de déplacement pour se rendre au travail. Les résultats du Test du recensement de 2019 ont indiqué que 12 % des répondants qui font la navette ont recours à plus d'un mode de déplacement pour se rendre au travail. (p. ex. l'automobile et l'autobus ou l'autobus et le métro).

Tout changement apporté au contenu du recensement est analysé et examiné soigneusement avec les intervenants, et est guidé par l'avis d'experts, dans le but de maintenir la pertinence, la qualité et la couverture globales des données, d'assurer leur comparabilité au fil du temps, et de veiller au respect continu des exigences législatives et politiques.

Approche pour le Recensement de 2021

À la suite de ses consultations et de ses tests, Statistique Canada a ajouté une question sur les modes de transport multiples et a modifié le libellé de la question actuelle sur le nombre de navetteurs dans le véhicule.



Modifications examinées et mises à l'essai avec succès

Nouveau contenu :

Comme l'ont déclaré de nombreux intervenants, bon nombre de navetteurs ont recours à plusieurs modes de transport pour se rendre au travail quotidiennement ou régulièrement (p. ex. marche jusqu'à l'autobus, autobus et bicyclette, voiture et autobus).

Contenu modifié :

Le libellé des questions relatives au navettage a été modifié.

Approche résultante pour 2021

Le questionnaire détaillé du Recensement de 2021 comprendra une nouvelle question sur les modes de transport multiples utilisés pour se rendre au travail.

Dans cette nouvelle question, il sera demandé aux répondants de sélectionner tous les modes de transport auxquels ils ont généralement recours pour se rendre au travail. Les répondants devront toutefois indiquer leur principal mode de transport s'ils ont recours à plusieurs modes de transport.

Le libellé de la question sur le nombre de navetteurs dans le véhicule a été clarifié, afin d'indiquer uniquement les travailleurs; les autres personnes ne travaillant pas (p. ex. les étudiants) devraient être exclues.

La section sur le navettage a été révisée pour supprimer les concepts « de la maison » et « quitter la maison pour se rendre au travail ». Ces concepts ont été remplacés par « trajet vers le travail », puisque de nombreuses personnes se rendent au travail d'un autre lieu que leur domicile (p. ex., certaines personnes se rendent au travail depuis un établissement d'enseignement ou depuis une résidence secondaire).

À quoi s'attendre en 2021

En 2021, les questions relatives au navettage seront uniquement posées aux personnes ayant un emploi au cours de la semaine de référence du recensement. Dans le cadre des recensements précédents, ces questions étaient également posées aux personnes ayant travaillé au cours des 18 mois précédents, mais qui ne travaillaient plus au moment du recensement. Cette modification réduira le fardeau de réponse en veillant à ce que les questions sur le navettage ne soient pas posées aux personnes ne travaillant pas.

Les résultats du Test du recensement de 2019 ont indiqué que l'utilisation du même contenu pour le Recensement de 2021 produisait des résultats comparables à ceux du Recensement de 2016. La nouvelle question sur les modes multiples de navettage a produit des résultats de bonne qualité au cours du test du recensement et sera donc incluse dans le questionnaire du Recensement de 2021. La question sur les modes multiples de navettage n'a pas eu d'incidence sur les données recueillies pour le principal mode de navettage qui demeurent comparables aux données des précédents recensements.

Les résultats du Test du recensement de 2019 indiquent en outre que les modifications apportées au libellé de la question sur le nombre de navetteurs dans le véhicule ont permis d'améliorer la qualité des données, en clarifiant que seuls les travailleurs devraient être inclus dans le nombre de passagers. Les autres modifications apportées au libellé (p. ex. remplacement de « de la maison ») n'ont pas eu d'incidence notable sur les données, mais ont éliminé toute préoccupation des répondants ne se rendant pas au travail depuis leur résidence principale.



Anciens combattants et service militaire

Pourquoi est posée cette question?

La question sur les anciens combattants et le service militaire sert à déterminer le nombre de Canadiens qui ont déjà servi ou qui servent actuellement dans les Forces armées canadiennes (FAC). Le but principal de la question est de combler une importante lacune dans les données sur les anciens combattants afin de mieux servir cette population en éclairant diverses politiques et programmes administrés par Anciens Combattants Canada (ACC), le ministère de la Défense nationale (MDN), la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et d'autres organismes de soutien. Les sources de données actuelles comprennent les dossiers historiques des recensements de 1951, 1961 et 1971, ainsi que diverses données administratives incomplètes. Pour combler cette lacune, une question sur les anciens combattants et le service militaire est incluse dans le questionnaire abrégé du recensement, qui recensera le nombre total de membres des FAC et d'anciens combattants vivant au Canada.

Le dénombrement des anciens combattants et de ceux qui servent actuellement dans les FAC, à titre de collecte ponctuelle à l'aide du Recensement de 2021, pourrait combler les lacunes statistiques connues dans les dossiers administratifs historiques pour aider à dresser une liste complète des cohortes d'anciens combattants canadiens. L'intégration prospective des dossiers administratifs en accord avec les FAC et ACC permettrait de tenir cette liste à jour et de répondre aux besoins d'ACC, du MDN, de la SCHL et d'autres intervenants. La liste des anciens combattants sera conservée par Statistique Canada seulement et ne sera pas diffusée aux intervenants. La liste sera utilisée à des fins analytiques et statistiques seulement, et aucun ancien combattant ne pourra être reconnu.

Tendances actuelles et lacunes statistiques relatives à ce thème

Afin de s'assurer que le recensement mesure les grandes tendances dans la société et continue de produire des données pertinentes et de qualité, des changements de contenu ont été proposés pour le Recensement de 2021. Depuis quelque temps, une attention accrue est accordée à la santé et au bien-être mental et physique des anciens combattants au Canada, et notamment à la qualité de leur transition de la vie militaire à la vie civile et aux répercussions de celle-ci sur leur vie familiale. La population des anciens combattants a des besoins qui lui sont propres, et elle a été désignée comme groupe vulnérable dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement du gouvernement fédéral. Pour aider à répondre aux besoins exprimés, Statistique Canada travaille en étroite collaboration avec Anciens Combattants Canada, le ministère de la Défense nationale, la Société canadienne d'hypothèques et de logement et d'autres intervenants, dans le cadre de ses efforts de collecte et de production de données sur les anciens combattants et leur santé et bien-être général. Toutefois, ces efforts se limitent souvent aux anciens combattants de la présente époque, qui ont été libérés du service militaire après 1998. Le Recensement de 2021 vise à combler cette lacune statistique, en recueillant des données sur les cohortes précédentes d'anciens combattants, qui ont été libérés du service militaire avant 1998. Cette cohorte comprend de nombreux anciens combattants de la Deuxième Guerre mondiale, de la guerre de Corée et de missions de l'OTAN, de même que des anciens combattants ayant servi à l'appui de la mission du Canada lors des conflits de l'ex-Yougoslavie au début des années 1990. Anciens Combattants Canada (ACC) a pour mandat de s'occuper de chaque ancien combattant, et Statistique Canada entend l'appuyer dans la réalisation de son mandat en dressant un portrait précis et évolutif de la population des anciens combattants au Canada.

Tout changement apporté au contenu du recensement est analysé et examiné soigneusement avec les intervenants, et est guidé par l'avis d'experts, dans le but de maintenir la pertinence, la qualité et la couverture globales des données, d'assurer leur comparabilité au fil du temps, et de veiller au respect continu des exigences législatives et politiques. Parmi les spécialistes qui participent à l'initiative du recensement sur les anciens combattants et service militaire figurent des chercheurs de la Direction de la recherche d'Anciens Combattants Canada (ACC), l'Institut canadien de recherche sur la santé des militaires et des vétérans, l'Université Queen's, le Collège militaire royal du Canada à Kingston, le ministère de la Défense nationale et la Société canadienne d'hypothèques et de logement.



Approche pour le Recensement de 2021

À la suite de ses consultations et de ses tests, Statistique Canada a décidé d'inclure une question dans le Recensement de 2021 demandant aux gens de s'identifier comme anciens combattants ou comme membres actifs des FAC.

Modifications examinées et mises à l'essai avec succès

À l'heure actuelle, il n'existe aucune source de données exhaustive qui fournit une liste complète des anciens combattants afin de s'assurer que l'argent alloué par le gouvernement fédéral aux anciens combattants, à leur famille et aux autres bénéficiaires du programme cible ceux qui sont admissibles.

Approche résultante pour 2021

Le questionnaire abrégé du Recensement de 2021 comprendra une question demandant aux gens de s'identifier comme anciens combattants ou comme membres actifs des FAC.

Le questionnaire abrégé est le meilleur outil pour joindre tous les anciens combattants et le personnel militaire, car il sert à dénombrer les résidents des logements collectifs, qui comprennent les bases militaires, ainsi que les hôpitaux et les résidences pour personnes âgées, où de nombreux anciens combattants et militaires sont susceptibles de résider. Le questionnaire abrégé est également utilisé pour dénombrer les résidents qui résident temporairement à l'étranger au moment du recensement, y compris les membres des FAC et leur famille.

À quoi s'attendre en 2021

Les résultats du Test du recensement de 2019 indiquent que la nouvelle question sur les anciens combattants et le service militaire pour le Recensement de 2021 a obtenu de bons résultats. Les résultats ont été comparés à des sources externes. La proportion de personnes qui ont répondu qu'elles étaient des anciens combattants se situait dans la fourchette estimée par ACC à l'aide d'une approche de modélisation des données. La proportion d'anciens combattants et d'anciennes combattantes des FAC, ainsi que leur âge moyen, se situait également dans cette fourchette.



Renseignements additionnels

Le contenu du questionnaire du Recensement de 2021 est le fruit de nombreuses séances de consultation, de discussions et de mises à l'essai, y compris des interviews individuelles exhaustives et un Test du recensement de 2019 rigoureux auxquels ont participé plus de 135 000 ménages partout au Canada. De plus amples renseignements à ce sujet se trouvent dans le feuillet d'information intitulé [Test du contenu du recensement de 2019 : conception et méthodologie](#).

Toute modification apportée au contenu du recensement est soigneusement analysée, fait l'objet de discussions avec les parties prenantes et est guidée par des avis d'experts afin de préserver la pertinence des données, leur qualité globale, leur couverture et leur comparabilité dans le temps, ainsi que de garantir que les exigences législatives et politiques continuent d'être respectées.

Pour obtenir plus de renseignements sur le nouveau contenu et le contenu modifié ainsi qu'une description du contenu qui a été mis à l'essai, mais qui n'a pas été intégré au questionnaire du Recensement de 2021, veuillez consulter [Brosser un portrait du Canada : le Recensement de la population de 2021](#).